

Trame d'appel
à projets
interentreprises
sectorielles



Développement
Rural
(DR)

Fonds Malgache de Formation Professionnelle
tahiry Famatsiam-bola Malagasy ho Fampiofanana ny mPiasa

 www.fmfp.mg

Septembre 2022
9^e Appel à projets (AP9)



Développons ensemble le capital humain à Madagascar!

TRAME DR

Appel à projets 9 PIS

1. Contexte de l'appel à projets

Le secteur Développement Rural à Madagascar

Le secteur Développement Rural (DR) à Madagascar qui comprend l'agriculture, l'élevage, la pêche et la sylviculture représente 43% du PIB¹. L'agriculture crée près de la moitié de la valeur ajoutée du secteur primaire et fournit à elle seule environ 27 % du PIB et 40 % des exportations et représente les moyens de subsistance pour 75 % de la population². Cette structure de l'économie n'a quasiment pas changé depuis des décennies.

Le secteur agricole constitue également le principal pourvoyeur d'emplois en milieu rural avec 85 % des emplois totaux. Cependant, l'agriculture ne génère que de faibles ressources pour les ménages même si elle forme la majeure partie de leurs revenus. Plus de 80 % des exploitations agricoles représentant les deux-tiers de la population figurent ainsi dans la catégorie des pauvres. L'activité agricole reste en effet majoritairement de subsistance : le secteur de l'agriculture et de l'agro-industrie fait vivre 75% de la population mais la plupart des agriculteurs pratique encore une agriculture de subsistance et environ 60 % de la production agricole est autoconsommée³.

En dehors des aléas climatiques dont les intensités et la fréquence augmentent avec le changement climatique, l'agriculture malgache fait face à une multitude de contraintes qui freinent l'augmentation de la production : faiblesse du capital humain, insuffisance et délabrement des infrastructures de production et de communication, accès au foncier, faible utilisation d'intrants et techniques améliorées de production. Les performances des marchés agricoles restent ainsi faibles ; les freins sont principalement cette faiblesse de l'offre globale à l'échelle nationale, l'asymétrie de l'information, le piètre état et la faiblesse des réseaux de transport, l'insécurité, le faible développement du marché du crédit, les incertitudes sur les politiques publiques mais également un environnement des affaires non favorable.

Malgré un constat général mitigé pour le secteur, la dernière décennie a vu une progression dans la mise en place de modèles de chaînes de valeur pilotés par les acheteurs (industriels agroalimentaires, exportateurs, intermédiaires commerciaux) et ainsi, la mise en place de mécanismes favorisant l'accès des petits producteurs aux marchés avec l'agriculture contractuelle notamment. Ce système s'est surtout développé pour les produits de haute valeur destinés à l'exportation.

Le secteur Développement Rural est celui qui emploie le plus d'actifs à Madagascar. L'économie rurale reste un des secteurs-clés encore sous-développé et sous-performant, avec un gisement de ressources humaines considérable mais dont les compétences restent largement à améliorer et à valoriser.

Le secteur est composé de :

- L'agriculture et l'élevage incluant la transformation agro-alimentaire ;
- La pêche traditionnelle et industrielle ;
- L'artisanat ;
- L'exploitation forestière (ou environnement) et l'exploitation minière (domaine partagé avec le BTP-RS)

Le développement et la diversification des productions dans les filières porteuses (élevage, pêche, fruits et légumes...), permettront l'augmentation des revenus des acteurs du secteur DR. En se basant sur les potentialités spécifiques régionales, on développera une dynamique de pôles de croissance avec l'appui des opérateurs. Il s'agit d'encourager par ailleurs le développement d'activités secondaires génératrices de revenus (artisanat, filières de cueillette forestière, filière huile essentielle, filière produit d'exportation, autres).

¹ Source : EDBM, rapport économique, 2021

² Source : Banque mondiale, Mémoire économique, 2020

³ Source : FAO, rapport spécial : évaluation de la production agricole et de la sécurité alimentaire à Madagascar, 2019

Suivant le Plan d'Action pour le Développement Rural à Madagascar (PADR), la nouvelle approche vise la sécurité alimentaire, contribue à l'amélioration de la croissance économique, réduit la pauvreté et améliore les conditions de vie en milieu rural, promeut la gestion durable des ressources naturelles, promeut la formation en vue d'améliorer la production dans le secteur DR.

La professionnalisation et le développement des compétences des ressources humaines du secteur formel du DR doit améliorer le potentiel de croissance de l'économie rurale et de développement socioéconomique du pays.

Le changement climatique, les exigences du marché (produit bio, santé, norme HSE, équité, social et environnement de travail, etc.) mais aussi les pénuries alimentaires constatées dans le contexte géopolitique international mettent la pression sur les acteurs du développement rural en lien avec l'agriculture. L'industrialisation du secteur accentue les relations avec les communautés paysannes qui détiennent la clé des approvisionnements. Le transfert de compétences intergénérationnel sur les connaissances acquises dans la pratique agricole doit être renforcé afin de ne pas perdre un capital de connaissance essentiel. Tels sont les enjeux du secteur dans son évolution et sa mutation.

Un renforcement et une redynamisation de la formation technique et professionnelle doivent être mis en œuvre pour couvrir les besoins sectoriels en ressources humaines et expertise technique (besoins en techniciens de différents niveaux). Pour renforcer le transfert de connaissance et la capacité d'innovation et de modernisation au sein du secteur rural, la professionnalisation des acteurs dans tout le secteur DR et la formation s'avère impérative.

Les enjeux du secteur DR à l'issue du COVID et face à la guerre en Ukraine

La pandémie de COVID-19 a porté un coup dur à l'économie malgache, entraînant en 2020 le pays dans sa première récession en une décennie et plongeant 1,4 million de personnes supplémentaires dans la pauvreté⁴.

Le secteur DR a été le moins touché par la crise sanitaire mais la pression reste énorme compte tenu de son statut de secteur de reconversion pour la majorité des travailleurs et entrepreneurs ayant abandonné leurs activités avant crise.

Avec ses vastes terres agricoles, une biodiversité presque sans égale et la jeunesse de sa population, Madagascar possède un grand potentiel de croissance. Le pays en a les moyens : selon le rapport d'IFC et de la Banque mondiale de 2019, le « Diagnostic du secteur privé (CPSD) de Madagascar » soutient que le pays dispose d'opportunités pour améliorer ses infrastructures humaines et physiques et renforcer les secteurs à fort potentiel de croissance et de création d'emplois dont l'agro-industrie fait partie.

La guerre en Ukraine comme dans tous les pays du monde impacte également Madagascar. La Russie et l'Ukraine comptent parmi les principaux fournisseurs mondiaux de denrées de base et d'engrais. Les deux pays fournissent à eux seuls près de 25 % des céréales de la planète. Les perturbations de l'approvisionnement qu'elle provoque font à leur tour grimper les prix des aliments et des engrais. Depuis le début de l'invasion russe de l'Ukraine le 24 février dernier, le blé ukrainien est en train de menacer la sécurité alimentaire mondiale car les exportations de blé ukrainien sont quasiment à zéro en raison du blocus des ports du pays.

Compte tenu de la forte dépendance à l'égard des importations de denrées, la crise alimentaire mondiale qui se profile frappera durement et détériorera davantage la sécurité alimentaire, en particulier pour les pauvres. Localement, les prix du riz, du blé, de l'huile, du sucre et d'autres importations de produits transformés ont déjà augmenté de 20 à 50 % à Madagascar.

Le secteur DR disposant de fortes potentialités face à cette situation tient un rôle prépondérant pour alléger cette crise et combler le déficit d'approvisionnement de denrées alimentaires et doit se tourner vers une production en quantité et mieux structurée.

Le Secteur DR et le changement climatique

⁴ Source : Banque mondiale

Madagascar occupe actuellement le 5ème rang mondial des pays les plus exposés aux risques dus au changement climatique et le 1er pays exposé en Afrique. Madagascar représenterait officiellement, selon l'ONU « le premier pays confronté à une détresse alimentaire liée au réchauffement climatique ».

En effet, en raison de sa situation géographique, Madagascar est régulièrement soumis à de puissants cyclones qui endommagent les écosystèmes, détruisent les cultures et les infrastructures, particulièrement sur les côtes. Le changement climatique devrait augmenter ces phénomènes en nombre et en gravité.

L'agriculture malgache caractérisée par une prédominance des petites exploitations doit s'adapter aux conséquences du changement climatique afin de protéger les moyens de subsistance d'une population nombreuse. Ce processus permet également d'assurer le développement de Madagascar sur le long terme.

L'adoption de techniques d'Agriculture Climato-Intelligente permettra d'accroître la productivité agricole tout en réduisant les émissions de GES et en renforçant la résilience au changement climatique afin de renforcer les moyens de subsistance et d'assurer la sécurité alimentaire des petits producteurs. Le développement de l'agroforesterie, la gestion des sols et des puits de carbone sont autant de solutions techniques d'atténuation. Des pratiques agroécologiques, comme la diversification des cultures et l'agriculture de conservation des sols, sont des voies d'adaptation, limitant l'érosion et maximisant le recours aux services écosystémiques.

2. Objectif général de l'appel à projets DR

Le présent appel à projets vise à appuyer les opérateurs et entreprises intervenant dans le développement rural à contribuer de manière significative à la relance verte, résiliente et inclusive post Covid 19 et à faire face aux nombreux défis du secteur à travers le rehaussement des compétences du capital humain du secteur DR.

3. Les Orientations prioritaires pour le secteur formel

i. Les objectifs sectoriels pour l'appel à projets

- Développer des compétences clés, communes à l'ensemble des industries de transformation agro-alimentaire
- Renforcer la résilience des entreprises rurales face aux changements climatiques et aux mutations environnementales
- Développer les compétences techniques liées aux activités innovantes et de production intensive dans les domaines de la pêche et de l'agriculture
- Promouvoir des approches durables et des techniques biologiques dans la réalisation des actions de production
- Professionnaliser les opérateurs en matière d'artisanat minier afin qu'ils intègrent et se maintiennent dans l'économie minière
- Appuyer les initiatives visant la mutualisation des efforts de formation et d'échange technologique dans le secteur.

ii. Les Effets et impacts visés

Par le renforcement de capacités des acteurs et le rehaussement des compétences, les effets et impacts visent à contribuer à l'amélioration significative de la productivité et de la qualité, la lutte contre le changement climatique et l'insécurité alimentaire mais également l'accès à des marchés porteurs et pérennes.

En outre, les projets pourront améliorer les cadres légaux et réglementaires, afin de mieux intégrer les opérateurs issus de toute la chaîne, et renforceront les capacités à se formaliser dans le secteur.

iii. En termes de sous-secteurs et filières ciblées :

En termes de sous-secteurs ou filières visés,

- Environnement et conservation ;

- Industrie de transformation des matières premières agricoles ;
- Artisanat minier ;
- Agriculture et élevage (rente et vivrière) ;
- Pêche et élevage (aquaculture, pisciculture, etc.).

iv. En termes de qualifications et compétences visées

En termes de qualifications et de compétences (cœur de métier ou compétence technique du secteur), le sous-secteur visera à combler les gaps sur :

- L'Agriculture, notamment de rente et d'exportation (légumes, fruits, épices, etc.), de produits frais, conserves ou conditionnés ;
- Les formations règlementaires axées sur les normes (HSE, certification bio, sécurité alimentaire, etc.) ;
- L'Agro-industrie relative à l'automatisation, la transformation et le conditionnement ;
- La mécanisation agricole et la fabrication de matériel agricole ;
- Les qualifications sur les techniques de la biotechnologie ;
- Les relations avec les producteurs et l'animation communautaire (Gestion communautaire et plaidoyer) ;
- Les qualifications liées aux métiers de la conservation de la biodiversité, Education environnementale, impact environnemental, agriculture durable, résilience au changement climatique ;
- Les qualifications liées à la gestion du développement rural dont la Gestion des crises et mobilité humaine (migration), lutte contre les trafics illicites ; techniques d'accompagnement, d'animation communautaire, de développement associatif et de pilotage de projet ;
- Les compétences/connaissances en logistique et organisationnelles ;
- Les compétences/connaissances juridiques relatives aux communautés et collectivités territoriales décentralisées ;
- Les Opérations industrielles (transformation agricole) ;
- Les Techniques agricoles (calendrier cultural, culture, pépinière etc.) ;
- L'utilisation des petits matériels agricoles et maintenance industrielle ;
- L'Artisanat : incluant l'artisanat d'art et l'artisanat de production comme les techniques de vannerie, de crochet ou coupe et couture, entrepreneuriat et commercialisation ;
- la valorisation de la forêt et dérivés (technique de menuiserie, technique de production d'huile essentielle et oléorésine.... ;
- Les métiers liés à la pêche côtière et /ou industrielle (crevette...) : connaître les règles de sécurité de navigation et les procédures d'entretien et de maintenance, pilotage des embarcations motorisées (accréditation de l'APMF) ;
- Les métiers liés à l'élevage d'eau douce, élevage en cage, les installations aquacoles (esturgeon...) ;
- Les compétences techniques relatives au cœur de métier doivent représenter au moins 70% des besoins exprimés. Cela peut se traduire par la répartition du temps de formation sur un même projet, le coût du projet, ou le nombre de personnes formées.

Des mesures prioritaires à prendre pour améliorer la situation du marché du travail et développer notamment les emplois en devenir

- Conditionnement et/ou transformation des produits (légumes, fruits, ...) ;
- Normes BIO, ISO 22 000, HACCP et HSEQ ;
- Chaîne de froid ;
- Recherche de débouchés et acquisition de nouveaux marchés, recherche de financement et techniques de Commercialisation ;
- Promotion des filières locales et intégrées ;
- Gestion de stockage et préparation des matières premières (Normes C-TPAT, entrée sur le marché américain) ;
- Digitalisation, calibrage et paramétrages des machines et ligne de production ;
- L'agriculture climato-intelligente ;
- Marché équitable.

v. En termes de bénéficiaires à cibler

Les types d'emplois et catégories de salariés/pré-employés à former en priorité :

- Agriculteurs, éleveurs, ouvriers et techniciens agricoles ;
- Ingénieur ;
- Agent de conservation ;
- Techniciens et responsable de production ;
- Administration du personnel ;
- Conducteurs d'engins et matériels agricoles ;
- Agents de maintenance de machine.
- Les jeunes désireux d'intégrer le secteur (pré-emploi) sans qualification ou disposant seulement d'une partie des prérequis ou nécessitant une période de formation en entreprise pour se professionnaliser et faciliter l'insertion sur le marché du travail.

Les projets doivent se donner pour objectif de former :

- o au moins 50 % de femmes ;
- o au moins 40% de jeunes de moins de 35 ans.

vi. En termes dispositifs de formation

Les types de prestations de formation et de reconnaissance des compétences à privilégier pour permettre aux bénéficiaires identifiés d'acquérir les compétences et qualifications visées sont :

- Les formations déployant des approches et méthodes adaptées selon le domaine d'apprentissage visé (cognitif, affectif et psychomoteur) ;
- Les formations reproduisant les situations de travail ou mixte avec une dominante pratique surtout pour les métiers manuels (environ 70%-30%) ;
- La formation par alternance (50% au moins en entreprise - et le reste en centre de formation ou encadré par des professionnels pédagogiques) ;
- L'accompagnement coaching post formation en milieu de travail, permettant de mieux appliquer ses acquis en situation réelle de travail ;
- Les formats à distance (e-learning), quand le sujet et les modalités de la formation s'y prêtent, tout en s'assurant que les exercices pratiques sont remplacés par des simulations qui permettent de garantir le transfert de compétence ;
- Les projets comprenant des travaux d'ingénierie de formation ;
- L'accompagnement ou l'assistance technico pédagogique (exclusif) en milieu de travail avec des objectifs d'apprentissage précis selon un scénario préétabli.
- La promotion de la VAE et des parcours de formation certifiante essentiellement axés sur les personnels d'exécution (et donc des métiers de base).

Cet appel à projets privilégiera les profils de formateurs, prestataires et dispositifs répondant aux caractéristiques suivantes :

- Le prestataire devra disposer d'une expertise sur l'approche par compétences ;
- Le prestataire devra disposer de référencements professionnels dans le même domaine de mise en œuvre de la formation (expérience formation) ;
- Le prestataire devra mobiliser des formateurs/coachs/accompagnateurs disposant d'une expérience métier et/ou d'une formation dans le domaine :
 - o Formateurs ayant au moins 05 ans de métier et justifiant d'une formation initiale/certification en adéquation avec le domaine ciblé
 - o En termes de compétences de formation, le formateur devrait avoir au moins 02 ans d'expérience en tant que formateur dans le domaine ou être certifié en tant que formateur

De manière générale, la formation ou le programme de développement des compétences proposé doit/peut comprendre :

- Un programme et une méthodologie de formation répondant aux objectifs et aux profils des cibles ;
- Les Compléments de formation dans les processus de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ;
- Des dispositifs permettant le partage d'expériences ou de technologie entre les associés, ou qui facilite la transférabilité du programme sont encouragés ;
- Les dispositifs d'évaluation des acquis de la formation doivent être clairement expliqués ; et la description des dispositifs de reconnaissance/validation/certification des qualifications acquises est un atout dans l'appréciation du dossier.